

RELEVÉ de DECISIONS des VOTES de l'ASSEMBLEE GENERALE du 21 novembre 2020

(publié le 26 novembre 2020)

Assemblée générale numérique en visioconférence

Le 21 novembre 2020, les membres mandatés de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) se sont réunis en assemblée générale.

L'assemblée générale est présidée par M. Michel EDIAR, assisté de M. Jean-Philippe STEFANINI, Secrétaire général et de M. Mathieu LEMERCIER, Trésorier.

Mme Marie-Claudine PERRIN, M. Joël POULAIN et M. Patrick CAPBERN sont désignés secrétaires de séance

Comité directeur

Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général), Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe), Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe), Valérie BERGER-CAPBERN, Yves BOEHM, Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI, Nelly DEVILLE, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Laurent LAINE, Sylvie MARCHESIN, Pierrick MERINO, Daniel POEDRAS, Joël POULAIN, et Thierry VERMEERSCH (Hélène EDIAR absente excusée, Agnès EUDIER absente)

Responsables de commission : Catherine CHALOPIN (Denis GENEVES, Stéphane RODRIGUEZ et Mireille SAVORNIN, absents)

Direction technique nationale : Marie-Violaine PALCAU (DTN), André HERMET (CT)

Personnel fédéral : Nathalie MATTON

Commissaire aux comptes : Aymeric JAMET (cabinet Auréalys)

Expert-comptable : David GEOFFROY (Cabinet Sopreca)

Vérificateurs aux comptes : Rémi BAUDOT (Christophe DODIN, absent)

Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales : Evelyne CAMARROQUE, Joël LE COZ et Jean-Marie TORRES (Claudie GREVET, excusée)

Membres de la Fédération invités : Marie-France CHARLES, Présidente d'honneur (Edmond SZECHENYI et Jean-Paul TERS, Présidents d'honneur, Michel CHARIAU Secrétaire général d'honneur et Alain MATTON, membre d'honneur, excusés).

Invité : (pour la Ligue PACA) Pierre DELENNE

Ligues :

Auvergne-Rhône-Alpes

(6 représentants, détenant 42 voix)

Rémi BAUDOT, Bernard DAHY, Odile PERRIN,
Lucas TOULIER ANCIAN, Naïs DEVRIEUX, Olivier TARDY

Bourgogne-Franche-Comté

(2 représentants élus sur 3, détenant 16 voix sur 17)

Valentin PALCAU, Jean-Michel LEDI

Bretagne

(2 représentants, détenant 9 voix)

Joël LE COZ, Thierry PORRET

Centre

(1 représentant, détenant 5 voix)

Hugo HEULINE

Grand-Est

(3 représentants, détenant 20 voix)

Evelyne THIEBAUT, Philippe POGU, Isabelle RAGAZZI

Hauts-de-France

(1 représentant élu sur 2, détenant 8 voix sur 12)

Bertrand PATURET

Ile-de-France

(3 représentants, détenant 19 voix)

Dominique BRET, Hervé QUINQUENEL, Michel HUET

Normandie

(1 représentant, détenant 8 voix)

Jean-Pierre CALANDOT

Nouvelle-Aquitaine

(4 représentants, détenant 25 voix)

Mickaël PARZYCH, Fabrice LAPERGUE, Florence LAPERGUE, Muriel BAYARD

Occitanie

(3 représentants, détenant 17 voix)

Jean-Louis BLEIN, Patrick CAPBERN,
Philippe VERGÉ (détenant 1 voix, excusé)

Pays-de-la-Loire

(1 représentant, détenant 3 voix)

Yann RICHARD

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

(2 représentants, détenant 16 voix)

Daniel ANDRE, Olivier BENEVELLO

Collège des membres associés

(pas de représentant désigné, détenant 1 voix)

Samedi 21 novembre 2020, 14h : Ouverture de la 56^{ème} assemblée générale

Au 31 décembre 2019, la FFCO comptait 9463 licenciés autorisant statutairement 31 représentants détenant 193 voix plus un représentant du Collège des membres associés détenant 1 voix.

Les 12 ligues sont représentées, le Collège des membres associés n'est pas représenté, soit 27 représentants détenant 180 voix.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

- PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MARS 2019

Aucune observation n'est formulée.

VOTE 1 : adopté à l'unanimité

Arrivée d'un représentant de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, soit 28 représentants détenant 187 voix.

- FINANCES 2019

Interventions du trésorier sur les comptes de l'exercice clos, de l'expert-comptable, du commissaire aux comptes et des vérificateurs aux comptes

VOTE 2 - Rapport des comptes de l'exercice clos : adopté à l'unanimité

VOTE 3 - Affectation du résultat : 181 adoptions, 6 abstentions : adoptée

Après prise en compte du déficit de 39 939,98 € pour l'exercice clos le 31/12/2019 et d'un report à nouveau créditeur de 110 184,78 €, formant un total affectable de 70 244,80 €, il est proposé de reporter à nouveau la totalité de cette somme.

- ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES 2020

Rémi BAUDOT et Jean-Michel LEDI

VOTE 4 : Candidats élus à l'unanimité

- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

VOTE 5 : adopté à l'unanimité

- RAPPORT SUR LA GESTION DU COMITE DIRECTEUR

VOTE 6 : 177 adoptions, 10 abstentions : adopté

- MODIFICATIONS DES STATUTS

VOTE 7 Art. 5.6 : adoptée à l'unanimité

VOTE 14 Art. 5.3 et 7.2 point 5. Alinéa f : adoptées à l'unanimité

VOTE 12 Art. 7.2 : adoptée à l'unanimité

- MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

VOTE 9 Article 2 : 165 adoptions, 3 rejets et 19 abstentions : adoptée

VOTE 8 Article 13 : adoptée à l'unanimité

VOTE 16 Article 20.3 : adoptée à l'unanimité

VOTE 15 Art. 40 et 47 : adoptées à l'unanimité

VOTE 13 Article 29 : adoptée à l'unanimité

VOTE 17 Art.3.1, Article 6, Art.9.1, Article 12, Article 19, Article 25, Article 26, Article 28, Article 43.2 et annexe 3 : 180 adoptions et 7 abstentions : adoptées

- MODIFICATION DU REGLEMENT DISCIPLINAIRE

VOTE 10 Article 10 : adoptée à l'unanimité

- MODIFICATIONS DU REGLEMENT FINANCIER

VOTE 11 Article 7 et 2 annexes : adoptée à l'unanimité

- FINANCES 2021 et 2022

. Budget Prévisionnel 2021

VOTE 18 : 166 adoptions, 21 abstentions : adopté

. Résolution financière : augmentation du taux de base 2022 à 6.80€

VOTE 19 : 149 adoptions, 19 rejets et 19 abstentions : adoptée

Le Président remercie les participants et clôture l'Assemblée Générale à 19h00

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI